

The Last Great Ape Organization – LAGA

Rapport d'activités - juin 2023



Sommaire:

- **Aucune opération n'a été effectuée ce mois-ci en raison de certains problèmes et plusieurs réunions départementales ont été organisées afin d'obtenir de bons résultats le mois prochain.**
- **Le directeur adjoint a rencontré Lisa Hywood, directrice fondatrice de la Fondation Tikki Hywood, en visite au Cameroun. Les discussions ont porté sur les domaines de collaboration possibles pour renforcer la lutte contre le trafic de pangolins.**
- **Le directeur adjoint a participé à un atelier visant à définir une compréhension collective du secteur de la viande de brousse dans le cadre du processus d'élaboration d'une stratégie nationale sur la viande de brousse.**

Généralités

Le directeur adjoint a rencontré Lisa Hywood, directrice fondatrice de la Fondation Tikki Hywood, en visite au Cameroun. Les discussions ont porté sur les domaines de collaboration possibles pour renforcer la lutte contre le trafic de pangolins. Le directeur de la Fondation Tikki Hywood - Cameroun était également présent.

Le directeur adjoint a participé à un atelier visant à définir une compréhension collective du secteur de la viande de brousse dans le cadre du processus d'élaboration d'une stratégie nationale sur la viande de brousse. Il a fait une présentation sur l'expérience du LAGA - gouvernement camerounais en matière d'application de la loi sur la faune sauvage.

Aucune opération n'a été effectuée ce mois et plusieurs réunions départementales ont été organisées afin de proposer des solutions aux problèmes et d'améliorer les résultats le mois prochain.

Enquêtes

- **15 missions d'enquête** ont été menées dans **4** des 10 **régions** du Cameroun, à savoir le Littoral, le Centre, l'Est et le Sud.
- Le chef du département et son adjoint ont rencontré le chef de la DGRE à Limbe - Idenau afin de renforcer les relations de travail le long du littoral.

Tableau des enquêtes

Missions d'enquête	Régions	Nombre d'opérations	Nombre de trafiquants arrêtés
15	4	0	0

Aucune opération n'a été menée ce mois et des stratégies ont été mises en place pour s'assurer que des arrestations seront effectuées le mois prochain.

Département Juridique

- Le département juridique de LAGA a effectué **15 missions** hors de Yaoundé - Région Centre : 1 à Ebolowa (Sud), 3 à Bertoua (Est), 1 à Akonolinga (Centre), 3 à Bafia (Centre), 1 à Ngoumou (Centre), 1 à Ntui (Centre), 2 à Dschang (Ouest) et 3 à Douala (Littoral).
 - **Ce mois, 17 trafiquants** sont **derrière les barreaux** : 3 dans la région Est, 2 dans la région Sud, 3 dans la région Centre, 3 dans la région Littoral et 6 dans la région Ouest.
 - **33 cas** ont été suivis par l'équipe juridique.
 - **27 affaires** ont été portées devant les tribunaux.
 - **3 trafiquants** ont été condamnés au cours du mois.
 - **Décision de justice** : Trois décisions de justice ont été rendues ce mois-ci.
- **05/06/2023** : Dans l'affaire **MOHAMADOU Ibrahim**, la Cour d'appel du Sud a infirmé la décision du Tribunal de Première Instance en ce qui concerne l'emprisonnement, les dommages-intérêts et le sort du véhicule saisi. La Cour d'appel du Sud l'a condamné à **12 mois de prison avec sursis pendant 3 ans, à payer la somme de 62.000.000 FCFA à titre de dommages et intérêts et a également ordonné la confiscation des défenses d'ivoire saisies et du véhicule utilisé pour les transporter.**

Il avait été arrêté à Ambam le 21/10/2020 pour détention illégale de 626 kg de défenses d'ivoire.

- **21/06/2023** : Le tribunal de première instance de Ngoumou a déclaré **ANTSIABOT MPAM Sandrine coupable et l'a condamnée à payer 2.500.000 FCFA d'amende et 2.500.000 FCFA de dommages et intérêts.**

Elle avait été arrêtée à Mbankomo le 27/09/2022 pour détention illégale d'un mandrill vivant.

- **30/06/2023** : Le Tribunal de Première Instance de Bertoua a déclaré **ALONA HANS Augustin coupable et l'a condamné à 6 mois de prison et à payer 500 000 FCFA d'amende. Il a également été condamné à payer 1 833 000 FCFA à titre de dommages et intérêts.**

Il a été arrêté à Bertoua le 14/03/2023 pour détention illégale de 55 kg d'écailles de pangolin.

Tableau du département juridique

Nombre de missions (hors région Centre)	Nombre de décision de justice	Nombre de trafiquants condamnés à une peine de prison	Durée de la peine (en mois)	Nombre de trafiquants condamnés (pas de peine de prison)	Nombre de recours introduits	Nombre d'affaires instruites par les juridictions
15	3	1	6	2	0	27

Le chef du département a participé à un atelier à Yaoundé sur les recours juridiques en cas d'atteinte à la biodiversité au Cameroun.

Les médias

- **17** documents médiatiques ont été produits et transmis aux médias, notamment à la presse écrite et à la radio. Il s'agit de 15 flashes radio (10 en français et 5 en anglais) et de 2 articles de presse écrite (1 en français et 1 en anglais).
- Avec un total de 11 pièces médiatiques produites en français et 6 en anglais, soit 64,7 % en français et 35,3 % en anglais.
- Personne interrogée : aucune
- Les sujets portaient sur l'application de la loi sur la faune sauvage, notamment : Le procès de deux trafiquants arrêtés à Bertoua avec 45 kg d'écailles de pangolin, l'arrestation et le procès de trois trafiquants interpellés avec 78 kg d'écailles de pangolin à Makenene.

Tableau des publications médiatiques

<i>Nombre de pièces médiatiques</i>	TV	Radio	Journaux	Internet
17	0	15	2	0

Relations extérieures et politique

- Le directeur adjoint a rencontré Lisa Hywood, directrice fondatrice de la Fondation Tikki Hywood, en visite au Cameroun. Les échanges ont porté sur les domaines de collaboration possibles pour renforcer la lutte contre le trafic de pangolins. Le directeur de la Fondation Tikki Hywood - Cameroun était également présent.
- Le directeur adjoint a participé à un atelier visant à définir une compréhension collective du secteur de la viande de brousse dans le cadre du processus d'élaboration d'une stratégie nationale sur la viande de brousse. Il a fait une présentation sur l'expérience du LAGA - gouvernement camerounais en matière d'application de la loi sur la faune sauvage.
- Le chef du département juridique a tenu deux réunions, la première avec le procureur général à Douala et la seconde avec le procureur de Ngoumou, et les discussions ont porté sur les affaires en cours dans leurs juridictions respectives.
- Un conseiller juridique a tenu deux réunions, l'une avec le procureur de Ntui et l'autre avec le procureur général à Bertoua, afin de discuter des affaires pendantes devant leurs juridictions respectives.
- Un deuxième conseiller juridique a tenu deux réunions, la première avec le procureur général à Ebolowa et la seconde avec le procureur à Yaoundé - Centre administratif, afin de discuter des affaires pendantes devant leurs juridictions respectives,
- Deux conseillers juridiques ont rencontré le procureur de Bafia pour discuter des stratégies juridiques concernant l'affaire pendante devant la Cour.
- KOUNDOU AMANG Hervé, un conseiller juridique qui travaillait avec l'organisation depuis près de 6 ans, a quitté l'organisation pour rejoindre WCS. Il était un conseiller juridique très efficace et toute l'organisation lui souhaite bonne chance dans ses nouveaux projets.

Management

- Des réunions de développement stratégique ont été organisées afin de relever certains défis et d'améliorer les résultats, étant donné qu'aucune opération n'a été effectuée au cours du mois.

Front d'activisme

Toutes les activités de promotion de l'activisme menées par la famille LAGA sont en ligne ; elles peuvent être consultées sur le site web de LAGA.

<http://www.laga-enforcement.org/Actiwithvism/tabid/77/Default.aspx>.

Photo du mois



Directeur adjoint avec Lisa Hywood, activiste pour la protection des pangolins, lors de sa visite dans les bureaux de LAGA